

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1274/SG/ESJ portant intégration de personnel dans le Cadre territorial de l'Enseignement public du Premier degré.

n° 70-1274/SG/ESJ

Ministère

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

27 octobre 1970

Numéro JO

n° 21 du 10/11/1970

Date du numéro

10 novembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

- M. Ibrahim Mohamed Kamil, instituteur suppléant auxiliaire durant les années scolaires 1967-1968, 1968-1969, 1969-1970, est intégré dans le cadre territorial des instituteurs et nommé instituteur de 2e classe, 1° échelon, pour compter du 1^{er} juillet 1970, avec une ancienneté conservée dans cet échelon de un an 6 mois. Mme Abdallah Kamil, née Kadra Haid, institutrice suppléante auxiliaire durant les années scolaires 1967-1968, 1968-1969, 1969-1970, est intégrée dans le cadre territorial des institutrices et nommée institutrice de 2° classe, 1^{er} échelon, pour compter du 1^{er} juillet 1970, avec une ancienneté conservée dans cet échelon de 6 mois.